

Conseil d'établissement 2019-2020
Le mercredi 10 mars 2020
à 18 h 15, dans la classe de Mme Ginette Gauthier

ORDRE DU JOUR

1. Prise des présences et vérification du quorum
2. Questions du public (5 minutes)
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 janvier 2020 (5 minutes)
5. Suivi au procès-verbal (20 minutes)
6. Modalités d'application du régime pédagogique – approbation (15 minutes)
 - 6.1. Grille-matières : temps alloué à chaque matière – **approbation**
 - 6.2. Normes et modalités d'évaluation (bulletin) – **consultation**
 - 6.3. Règles de classement des élèves et de passage d'un cycle à l'autre du primaire
7. Liste des fournitures scolaires – **approbation** (10 minutes)
8. Besoins de l'école (biens, services, améliorations) – **consultation** (5 minutes)
9. Nombre de places élèves pour l'année 2020-2021 (5 minutes)
10. Calendrier scolaire (année 2020-2021) – **approbation** (5 minutes)
11. Critères de sélection pour la nomination d'une direction d'école – **consultation** (5 minutes)
12. OPC – Objectifs, principes et critères de répartition des allocations – **consultation** (15 min.)
13. Loi 1 (10 minutes)
14. Rapports et informations 20 minutes
 - 14.1. Direction
 - 14.2. Comité des parents de la CSMB
 - 14.3. OPP de l'ESCO
 - 14.4. Fondation Saint-Clément
 - 14.5. Service de garde
15. Correspondance reçue (5 minutes)
16. Questions diverses (10 minutes)
17. Levée de la séance

Heure de levée prévue: 20 h 30

Prochaine rencontre : le mardi 28 avril 2020 à 18 h 15 au salon du personnel.

Conseil d'établissement 2019-2020
Le mercredi 10 mars 2020 à 18h15, dans la classe de Mme Ginette Gauthier

PROCÈS-VERBAL

Rôle	Nom	Présent	Absent
Présidente	Karine Barrette	x	
Vice-Présidente	Victoria Cohene	x	
Trésorière	Caroline Decaluwe	x	
Secrétaire	Claudie Vigneault	x	
Déléguée CRPRN	Tania Naim	x	
Enseignants	Emanuelle Afonso-Huot	x	
	Ginette Gauthier	x	
	Véronique Joron	x	
	Marie-Ève Meilleur Prud'homme		x
	Caroline Parent		x
Personnel de soutien	Geneviève Gauthier	x	
Direction	Nathalie Houle	x	
Direction adjointe par intérim	Lisanne Leduc	x	
Membre substitut	Etienne Chabot		x
Membres de la communauté	Sophie Séguin	x	
	Maya Chammas	x	

1. Prise des présences et vérification du quorum

La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h20 après vérification du quorum. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Questions du public

Aucun membre du public.

3. Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés :

- sous le point 13, le point 13.1 est ajouté pour l'adoption d'une résolution

- l'ordre des points à traiter est modifié pour permettre l'ajout en point 14 – situation sur le coronavirus

proposée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot
appuyée par : Mme Véronique Joron
adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 janvier 2020

Un membre qui était absent lors du dernier CE souhaite enlever la référence *en vertu de la politique de la CSMB* sous le point 8, car il considère que la politique n'émet pas d'interdiction. La présidente explique que le CE s'est appuyé sur la recommandation émise en 2018-2019, même en l'absence d'une interdiction, pour prendre cette décision à la séance du 21 janvier 2020.

Après discussions, un membre propose le verbatim suivant :

En vertu d'une politique de la CSMB soulevée lors d'une séance du CE lors de l'année scolaire 2018-2019, la direction avait indiqué que l'école ne souhaitait pas servir de moyen de communication pour des événements qui ne sont pas organisés par l'école ou qui n'ont pas de lien direct avec celle-ci.

Avec modifications, l'adoption du procès-verbal est
proposée par : Mme Victoria Cohene
appuyée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot.

5. Suivi au procès-verbal

Activités parascolaires

Mme Victoria Cohene présente l'horaire des activités du printemps. Elle explique que le soccer est ajouté et le flagfootball est retiré, car il a été peu populaire au semestre d'hiver.

Le sondage de satisfaction a été préparé par Mme Victoria Cohene et Mme Sophie Séguin. Mme Leduc enverra le sondage cette semaine, avant l'inscription du printemps qui sera envoyée la semaine suivante.

proposée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot
appuyée par : Mme Ginette Gauthier
à l'unanimité.

Conférence du comité de parents

Lors de la prochaine séance du Comité de parents du 12 mars, Mme Tania Naim présentera une proposition de la conférence de M. Alain Pelletier. Mme Houle accepte d'accueillir la conférence à l'ESCO, si tel est le souhait du Comité de parents.

Correspondance avec les parents ayant une langue autre que le français

La direction exprime son inconfort à envoyer un lien vers la traduction anglophone systématiquement avec toutes les communications, en cohérence avec la politique linguistique.

L'intervenante communautaire ICS prend en charge toutes les familles dont les enfants sont inscrits en classe d'accueil, afin de leur offrir un soutien personnalisé tout au long de l'année.

Un suivi sera fait concernant les marraines qui ne peuvent plus désormais traduire la correspondance en anglais.

Célébrations religieuses

Mme Houle explique qu'il n'y a pas de politique à la CSMB sur l'expression des diverses religions, mais que les célébrations entourant notamment la fête de Noël constituent l'expression des traditions québécoises.

La présidente propose que l'OPP sollicite les parents en début d'année pour voir à la formation d'un sous-comité qui pourrait organiser des événements au cours de l'année afin d'éveiller les enfants à la diversité religieuse et culturelle. La formule resterait à être élaborée par l'OPP.

Une suggestion d'un membre parent, soutenue par un membre enseignant, est émise : les parents de l'OPP intéressés pourraient se rendre disponibles pour venir animer des ateliers en classe à la sollicitation des enseignants.

6. Modalités d'application du régime pédagogique

6.1. Grille-matières : temps alloué à chaque matière – *approbation*

La direction propose de conserver la même grille-matières que l'année dernière.

Un membre parent demande s'il serait possible d'intégrer l'anglais dans le cursus scolaire de la maternelle, comme le font certaines écoles privées, comme l'apprentissage des langues serait peut-être plus facile et bénéfique en bas âge. Cette mesure présenterait aussi l'avantage de réduire le décalage entre les enfants qui ne connaissent pas l'anglais à leur entrée à l'ESCO et les enfants qui sont déjà bilingues.

Un membre enseignant explique que cela aurait pour effet d'alourdir la charge de travail des titulaires de classe de maternelle qui ne seraient pas nécessairement habiles de l'enseigner. En outre, cela forcerait à revoir la grille horaire des maternelles et la charge des titulaires par rapport à celle du spécialiste d'éducation physique (30 min). Des membres parents invitent la direction à se pencher sur cette possibilité l'an prochain.

La grille-matières soumise au CE par la direction est
proposée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot
appuyée par : Mme Ginette Gauthier
approuvée à l'unanimité.

6.2. Normes et modalités d'évaluation (bulletin) – *consultation*

La direction présente les normes et modalités d'évaluation. À une question, la direction explique que les spécialistes évaluent les élèves suivant un rythme différent que les titulaires, le temps hebdomadaire alloué ne permettant pas une évaluation dès la première étape. Il n'y a pas d'évaluation des spécialistes en maternelle.

6.3. Règles de classement des élèves et de passage d'un cycle à l'autre du primaire

La direction présente les règles de classement des élèves et de passage d'un cycle à l'autre du primaire. Les règles de l'année dernière sont reconduites. Le classement est fait par l'équipe-école dans le but de créer des groupes équilibrés.

Une fois les groupes formés, une pige est effectuée au sein de chaque niveau, à l'exception de la maternelle où les groupes sont sélectionnés par les enseignants. Un membre parent se questionne sur l'impartialité de cette pratique. Un membre enseignant explique que cette méthode permet aux titulaires de choisir un groupe en fonction de l'évaluation faite en mai, en fonction des liens apparents afin de faciliter l'entrée à l'école et en fonction d'un équilibre pour le personnel, en s'assurant qu'une rotation soit effectuée d'une année à l'autre entre les titulaires pour les élèves aux prises avec des défis particuliers.

7. Liste des fournitures scolaires – *approbation*

Les listes soumises aux membres doivent être à nouveau révisées, notamment pour des descriptions qui portent à confusion. Un membre réitère le souhait que les termes soient standardisés d'un niveau à l'autre afin de faciliter la tâche des parents.

Mme Afonso-Huot se propose de coordonner les modifications avec les enseignants et de travailler avec la présidente pour relier les dénominations avec les photos.

Les listes des fournitures scolaires, une fois les correctifs apportés, devraient être soumises à nouveau pour approbation aux les membres du CE par courriel la semaine prochaine.

Pour 2021-2022, un membre suggère l'utilisation d'une grille unique, présentant la liste des effets scolaires de tous les niveaux sur un même tableau.

8. Besoins de l'école (biens, services, améliorations) – *consultation*

La direction explique que l'ESCO accueille actuellement 644 élèves, mais que le détail des contenus des nouvelles classes n'est pas encore connu, les inscriptions ne se terminant que le 31 mars. Advenant la nécessité qu'une deuxième classe soit ajoutée, le local multi du préscolaire serait converti en classe. L'école ne pourra pas accepter plus de deux classes supplémentaires. Les élèves en surplus seraient alors relocalisés, en fonction des critères applicables.

Le local d'informatique sera converti en salle de classe. Les ordinateurs de table seront remplacés par des portables. Certains anciens ordinateurs encore fonctionnels, le cas échéant, pourront être utilisés par l'équipe du service de garde alors que d'autres seront déplacés en classe comme soutien informatique d'appoint. L'espace occupé par la Prématernelle Mi-Chemin sera à la disposition des trois éducateurs spécialisés qui disposeront d'un espace voué à la prévention et d'un second pour l'intervention.

9. Nombre de places élèves pour l'année 2020-2021

Le point a finalement déjà été abordé au point 8.

10. Calendrier scolaire (année 2020-2021) – *approbation*

Le calendrier scolaire soumis au CE par la direction est approuvé.

Le 18 mai constitue le premier jour tempête, tandis que le 15 juin est le second.

proposé par : Mme Tania Naim
appuyé par : Mme Karine Barrette
approuvé à l'unanimité.

11. Critères de sélection pour la nomination d'une direction d'école – *consultation*

La présidente présente les critères de sélection, qui sont les mêmes que l'an dernier, et propose qu'ils soient reconduits.

12. OPC – Objectifs, principes et critères de répartition des allocations – *consultation*

Les membres ont préalablement pris connaissance de la capsule préparée par la CSMB. La direction effectue une revue du document applicable à l'ESCO.

Un membre propose que la date d'évaluation sur la population à considérer pour l'octroi des allocations soit le 31 mars de l'année courante et non le 30 septembre de l'année précédente, afin que les allocations représentent mieux la population réelle (nombre d'élèves, la population non francophone, etc).

La direction fera parvenir ce commentaire par écrit à la CSMB.

13. Loi 1

Mme Houle présente la capsule de M. Dominique Bertrand et Me Marie-Josée Villeneuve, expliquant la teneur du projet de loi 40, devenu la Loi 1, modifiant ainsi la loi sur l'instruction publique et la gouvernance.

13.1 Résolution

Afin de pouvoir déterminer la constitution des conseils d'administration des nouveaux centres de services scolaires, les CE doivent adopter une résolution précisant la liste des membres la plus à jour et dans laquelle ces derniers communiquent leurs coordonnées. La présidente en fait la lecture. Chaque membre présent consigne ses coordonnées.

proposée par : Mme Caroline Decaluwe.
appuyée par : non requis selon le document fourni par la CSMB.
adoptée à l'unanimité.

14. Coronavirus

La direction explique aux membres que des parents ont exprimé leur inquiétude concernant la tenue du mois de la nutrition étant donné la situation du coronavirus. Après vérifications auprès de la CSMB, la direction a décidé de maintenir la tenue des activités, la consigne à ce jour étant de maintenir les événements, la santé publique n'ayant pas émis de communiqué à l'effet contraire.

Un membre partage des commentaires reçus des parents qui souhaitent :

- limiter l'accès à l'école aux parents, notamment les bénévoles;
- demander à ce que le personnel et/ou les parents bénévoles mettent des gants;

- repousser le mois de la nutrition.

Le SDG informe que les tables sont lavées tous les jours et que les gants sont portés par le personnel.

La direction confirme que le matériel de nettoyage est en quantité suffisante.

D'autres solutions sont discutées afin de limiter la propagation du virus :

- disposition de désinfectant à mains devant les portes d'entrée – entrée principale, SDG et devant la bibliothèque;
- courriel aux marraines pour sensibiliser les parents, à Mme Virginie Longpré pour les bénévoles et à Mme Christine Lege auprès des personnes impliquées à la bibliothèque, sur l'importance du lavage des mains;
- lavage des livres de la bibliothèque avec lingettes désinfectantes;
- envoi des informations reçues de la santé publique en anglais à tous les parents.

Vote sur une 1^{re} prolongation de 15 minutes, adopté à l'unanimité, à 20h35.

Vote sur une 2^e prolongation de 15 minutes, adopté à l'unanimité, à 20h50.

14. Rapports et informations

14.1. Direction

- Mme Leduc explique les raisons de son départ du poste de direction adjointe par intérim et de son retour à celui d'orthopédagogue.
- Les membres discutent d'une proposition de sortie pour les élèves des classes d'accueil, soumise par M. Denis Leclerc, spécialiste d'arts plastiques. Il s'agit d'une visite à la cabane à sucre, le 15 avril. Les membres sont très reconnaissants de la démarche de l'enseignant. Ils approuvent la sortie, en suggérant pour l'avenir des sorties en lien avec le programme des arts plastiques, comme les musées.
- La direction expose la situation particulière des casiers fermés non verrouillés dans les classes modulaires. Cette situation soulève des défis qui n'existent pas dans les sections avec crochets et cases ouvertes. Les membres discutent des mesures possibles pour résoudre ces problèmes : cadenas, portes des casiers retirées, etc.

14.2. Comité des parents de la CSMB

Mme Naim enverra les procès-verbaux des rencontres d'octobre, novembre et janvier aux membres du CE.

14.3. OPP de l'ESCO

Outre la réflexion de l'impact du coronavirus sur le Mois de la nutrition, aucun commentaire supplémentaire n'est à transmettre.

14.4. Fondation Saint-Clément

- La vente des vêtements ESCO a commencé cette semaine.
Parmi les commentaires reçus :
 - 1) Des parents aimeraient que les vêtements soient offerts en tailles adultes pour les familles, comme l'an dernier.
 - 2) Des parents suggèrent que cette vente de vêtements ait lieu plus tôt dans l'année.
 - 3) Sur la variété de coloris des logos, il est précisé que les logos ont été créés sous différentes couleurs par Sébastien Moise. Les vêtements sont offerts en diverses couleurs pour offrir de la variété d'une année à l'autre.
- Deux chariots de Chromebook ont été achetés (pour les 3^e année et les classes modulaires).
- Les classes ont presque tout utilisé leur budget annuel à leur disposition.

14.5. Service de garde

Mme Gauthier partage les informations suivantes :

- Le cinéma Guzzo n'offre pas de crédit ou de compensation pour la sortie du 6 décembre durant laquelle les enfants ont manqué la fin de la projection suite à un problème technique ayant retardé le début du film.
- Tous les membres du personnel du SDG ont assisté à l'atelier sur l'estime de soi chez l'enfant le 29 janvier dernier.
- La prochaine formation du personnel sera Pluri-Pluri et portera sur la diversité culturelle.
- Les inscriptions au SDG pour l'année 2020-2021 se terminent en fin mars.

15. Correspondance reçue

Les commentaires, questions ou suggestions, notamment sur le lavage de mains à l'école, le coronavirus et sur la campagne de vêtements de la Fondation ont été traités sous ces points respectifs.

16. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses, étant donné l'ordre du jour chargé.

17. Levée de la séance

La séance est levée à 21h20.

Proposée par : Mme Karine Barrette

Appuyée par : Mme Ginette Gauthier

Adoptée à l'unanimité.

Prochaine réunion :

28 avril 2020